

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail- Patrie

REGION DU CENTRE

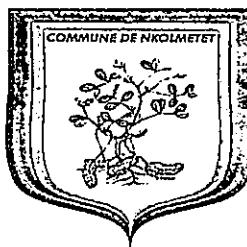
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE NKOLMETET

SECRETARIAT GENERAL

BP 464 Mbalmayo

Email : c.ukolmetet@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work – Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

NKOLMETET COUNCIL

GENERAL SECRETARY

PO.BOX 464 Mbalmayo

Email : c.ukolmetet@gmail.com

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/ MO/CIPM/2026 DUT POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE TABLIERS EFFONDRES SUR LES RIVIERES MINGWE, TORO I ET TORO II, AVEC TRAITEMENT DE POINTS DE RUPTURES (GRANDS BOURBIERS) SUR LES TRONCONS DE ROUTES : YOP (Inter N9) - NKOLNGUI(5KM) ET NKOLOVENG-MBEGA-Limite FAEKELE(10KM), DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2026

IMPUTATION :

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la campagne d'aménagement des routes et ouvrages d'art pour l'exercice 2026, le Maire de la Commune de NKOLMETET, Maître d'Ouvrage Délégué , lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour les travaux de réfection de tabliers effondrés sur les rivières MINGWE, TORO I ET TORO II ,avec traitement de points de ruptures (grands bourbiers) sur les tronçons de routes :YOP(Inter N9)- NKOLNGUI (5km) et NKOLOVENG-MBEGA-limite FAEKELE (10km), dans la Commune de NKOLMETET, Département du NYONG et SO'O, Région du Centre

2. Consistance des travaux

Ces travaux consisteront à la réfection des tabliers sur les rivières MINGWE, TORO I et TORO II et le traitement des grands bourbiers sur les tronçons de route ci-dessus cités. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans cet ordre d'idées, l'association des comités de route mise en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée. Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

SERIE 000 : INSTALLATION

- Installation de chantier

- Amenée et repli du matériel

SERIE 100 : NETTOYAGE - TERRASSEMENT

- Nettoyage à la pelle des abords de la chaussée,
- Abattage d'arbres,
- Remblai en graveleux latéritique,
- Traitement des ravines,
- Mise en forme de la plateforme y/c curage des fossés et exutoires,
- Couche de roulement.

SERIE 300 : ASSAINISSEMENT - DRAINAGE

- Curage des ouvrages hydrauliques,
- Fourniture et pose de buses en BA de Ø 800,
- Tête de buses en BA de Ø 800,
- Puisards de buse en BA de Ø 800,
- Construction des caniveaux en BA de 30x30,
- Construction des dalles en BA de 30x40, ép. =15cm.

SERIE 400 : OUVRAGE D'ART

- Démolition d'ouvrage,
- Démolition d'ouvrage en BA,
- Béton armé dosé à 350kg/m³ pour tablier,
- Fourniture et pose des entretoises IPE 200,
- Fourniture et pose des poutres IPE 500,
- Gargouilles
- Etudes géotechniques et d'exécution

SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE

- Garde-corps mixte
- Panneau de signalisation métallique de type A
- Balises en béton armé préfabriqué

SÉRIE 600 : DIVERS

- Peinture anti corrosive
- Peinture à huile
- Maintien de la circulation

la prise en compte de la protection de l'environnement ;

la réalisation du plan de récolement.

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un seul lot ci-après définis:

N° de lot	Région	Désignation/route	Pont/ porté e (ml)	Délai d'exécution (mois)	Coûts prévisionnel (TTC) en Fcfa	Type de travaux
1	CENTRE	YOP(Inter N9)- NKOLNGUI (5km)	6	6	223 000 000	Réfection
		NKOLOVENG-MBEGA-limite FEEKELE (10km)	6 et 8			

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Deux cent vingt-trois millions (223 000 000) TTC** comme présentés ci-dessus et seront financés par le MINTP, Exercice 2026

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégue pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de [Indiquer le délai prévisionnel et le nombre de tranche par lot le cas échéant] mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations comprend les périodes de pluies et se présente comme suit :

N°	Délai d'exécution
Lot 1	Six(06)mois

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget MINTP, Exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

8. Cautionnement de soumission

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de trente (30) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant de ladite garantie est indiqué dans le tableau ci-dessous.

N°	Montant de la caution en FCFA
1	4 460 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire. Le cautionnement sera valide par un récépissé de dépôts à la CDEC.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville NKOLMETET dès publication du présent avis au Secrétariat Général.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de NKOLMETET, dès publication du présent avis, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de NKOLMETET.

11. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à l'Hôtel de ville de NKOLMETET, au plus tard le à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/ MO/CIPM/2026 DU POUR
LES TRAVAUX DE REFECTION DE TABLIERS EFFONDRES SUR LES RIVIERES
MINGWE, TORO I ET TORO II, AVEC TRAITEMENT DE POINTS DE RUPTURES
(GRANDS BOURBIERS) SUR LES TRONCONS DE ROUTES : YOP (Inter N9) -
NKOLNGUI(5KM) ET NKOLOVENG-MBEGA-Limite FAEKELE(10KM), COMMUNE
DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

12. -Recevabilité des plis

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission timbrée établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres

13. -Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NKOLMETET, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

14. Critères d'évaluation

.1. Critères éliminatoires

1- Pièces Administratives

a) Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ;

b) Absence (à l'exception de la caution de soumission) après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif.

3- Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- b) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales
- c) N'avoir pas validé au moins 80% des critères essentiels avec obligatoirement le critère matériel ;
- d) N'avoir pas satisfait au minimum de matériel en propre ou en location requis :
 - Une nivelleuse ;
 - Un camion benne.
- e) Absence de l'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- f) Preuves d'acceptation des clauses du marché

4- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a) Sous-détails de prix unitaires non conformes au modèle de l'offre ;
- b) Bordereau de prix unitaires non conformes au modèle fourni dans le présent dossier d'Appel d'Offres ;
- c) Absence dans l'offre financière d'un prix quantifié.
- d) Absence ou non-respect d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)

D- Critère éliminatoire d'ordre général

- a- Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission
- b- Fausse déclaration, documents falsifiés ou non authentique, manœuvres frauduleuses

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous

- Certificat de catégorisation ;
- Le personnel d'encadrement ;
- Matériels ;
- Référence et Note méthodologique ;
- Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) avec un contenu conforme au modèle de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances au Cameroun d'au moins :

N°	capacité de financement
1	100 000 000

NB : Un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ne sera pas évalué ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrages se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours dans la zone, a des performances non satisfaisantes (résilier ou abandonné) ou peu satisfaisantes (mise en demeure dont l'évaluation a été jugée non satisfaisante ou constate de défaillance notifiée dans les six mois précédent l'attribution ou contrat en cours de résiliation).

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat General de la Commune de NKOLMETET : 699 36 13 55 / 695 07 02 68.

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ou le MINTP au numéro 88002042

29 JAN 2018

Fait à NKOLMETET le _____ (date de signature /date de lancement)

Le Maire de la Commune de NKOLMETET
(Autorité Contractante)



Copies

Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)

- MINTP
- ARMP
- P''/CIPM-TCRI
- Affichage chrono

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail- Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE NKOLMETET

SECRETARIAT GENERAL

BP 464 Mbalmayo

Email : c.c.nkolmetet@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work – Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

NKOLMETET COUNCIL

GENERAL SECRETARY

PO.BOX 464 Mbalmayo

Email : c.c.nkolmetet@gmail.com

Internal Tender Board

NOTICE OF OPEN NATIONAL TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE

No. 001/DO/CIPM/2026 OF 13 JAN 2024

FOR THE REFECTION WORKS OF THE FALLS PINNYS TO THE MINGWE, TORO 1 AND TORO 2 RIVERS WITH TREATMENT OF CRITICALS BRAEKUP (BIGS MIRES) TO THE YOP-NKOLNGUI(5km) AND NKOLOVENG-MBEGA-Limite FAEKELE ROADS POINTS IN NKOLMETET COUNCIL

FINANCING: MINTP 2026

1. Subject of the invitation to tender:

As part of the refection works of the falls pinneys to the MINGWE, TORO 1 AND TORO 2 rivers with treatment of criticals braekup (bigs mires) to the YOP-NKOLNGUI(5km) AND NKOLOVENG-MBEGA-Limite FAEKELE roads points in NKOLMETET COUNCIL

2. Consistency of work

The works notably include:

- o Preliminary works;
- o Earthworks;
- o Masonry works involving stone pitching.

3. Execution time

The maximum period specified by the Employer for the execution of the work referred to in this Request for Proposals is **six (06) months** from the date of notification of the service order to start the services.

4. Allotment

The works are divided into a single lot.

5. Estimated cost

The estimated cost of this benefit is **two hundred and twenty three billion (223 000 000) CFA francs, inclusive of all taxes.**

6. Participation and origin

Participation is open on equal terms to all eligible Cameroonian companies eligible and fulfilling the conditions set out in the Specific Tender Regulations (RPAO).

7. Financing:

The work, subject of this call for tender is financed by the budget of MINTP, financial year 2026.

8. Provisional surety

Under penalty of rejection, each tenderer must attach to his administrative documents a bid bond drawn up by a bank of first order or an insurance company approved by the Ministry in charge of Finance and listed in Exhibit 12 of the call for tenders document for an amount equal **Four million forty-six hundred (4 460 000) CFA francs**, valid for a period of **thirty (30) days**, beyond the closing date for the validity of the bids.

9. Consultation of the Bidding Documents:

The tender documents can be consulted during working hours at NKOLMETET Town Hall, as from the publication of this notice.

10. Acquisition of the Bidding Documents:

The Tender Package may be obtained during working hours from at NKOLMETET Town hall, upon publication of this notice, against payment of one Non-refundable sum of **two hundred (200,000) CFA francs** payable to the Municipal Revenue of the Municipality of NKOLMETET or to the public treasure.

11. Submission of tenders

Bids written in english or french in seven (07) copies of which one (01) original and six (06) copies marked as such will be deposited under seal with a receipt at NKOLMETET Town hall, no later than~~11.3.2026~~.....to 12 o'clock, local time at NKOLMETET Council.

NOTICE OF OPEN NATIONAL TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE

No. 001 /DO/CIPM/2026 OF 13 JAN 2026

**FOR THE REFECTION WORKS OF THE FALLS PINNYS TO THE MINGWE, TORO 1 AND
TORO2 RIVERS WITH TREATMENT OF CRITICALS BRAEKUP (BIGS MIRES) TO THE YOP-
NKOLNGUI(5km) AND NKOLOVENG-MBEGA-Limite FAEKELE ROADS POINTS IN
NKOLMETET COUNCIL**

"TO BE OPENED ONLY IN THE SESSION OF COUNTING"

Tenders received after the deadline for submission of tenders will not be received.

12. Admissibility of tenders

In the event of rejection, the administrative documents required must be produced in original or certified copies by the issuing department or a competent authority (Senior Divisional Officer or Divisional Officer...), in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Appeal d'offers.

They must be dated less than three (03) months before the original date for submission of tenders or have been established after the date of signature of the Notice of Invitation to Tender.

Any incomplete tender in accordance with the requirements of the Bidding Document shall be declared inadmissible. Notably the absence of the bid bond issued by a first-rate bank or an insurance company approved by the changed Ministry of Finance and listed in Exhibit 12 of the call for tenders document.

13. Opening of folds

The opening of the folds will be done in one time. The opening of administrative documents, technical and financial offers will take place from ~~03.000.000~~ to 01 PM, local time by the Internal Tender Boards, in the meeting room at NKOLMETET Town hall.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a duly mandated person of their choice.

14. Evaluation Criteria

a. Elimination Criteria

The elimination criteria set out the minimum conditions to be admitted for evaluation according to the essential tanks. Failure to comply with these criteria will result in the tenderer's bid being rejected.

1- Administratives documents

- a- Absence or non-conformity of the submission's bond at the opening of the bids, delivered by the first category's financial organism, authorised by the Minister in charge of finances ;
- b- Absence (except the submission bond), of at least one of the administratives documents, 48 hours after the notification .

2- Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- g) Absence of a certificate of non-abandonment of a site on the honour, and that he's not in the list of the disqualified enreprises established by the Minister of publics contracts ;
- h) Absence of the declaration of the engagement to respect environnemental clauses
- i) Score of essential criterias below 80% des critères included obligatory the materiel criteria;
- j) The required owner or for rent material non-satisfied at least
 - Grader ;
 - Dump truck .
- k) Absence of the site visit's attestation dated, stamped and signed on the honour;
- l) Proofs of acceptation of the contract 's clauses .

3- Offre financière incomplète pour absence de l'une

These include:

- omission in the financial offer of a quantified unit price ;
- absence of any part of the financial bid (Submission, UPB, EQD);
- Sub-details of the unit price non-conform to the model ;
- Unit price's slip non-conform to the model .

4- General eliminatory criterias

- absence or non-respect of the bid bond at the opening of tenders;
- false declaration or forged document.

b. Essential Criteria

The criteria for the qualification of candidates will be indicative of :

- Certificate of categorisation;
- the references and Methodology note ;
- the staff ;
- the materials ;
- Absence of financial capacity less than 100 000 000 .

5- Assignment

The Contracting Authority shall award the Contract to the Bidder fulfilling the conditions set out in points 34.1 and 34.2 of the Supplementary Regulations.

6- Duration of Validity of Bids

Tenderers shall remain bound by their tenders for **ninety (90) days** from the closing date for the submission of tenders.

17 Right to modify quantities during the awards

The Contracting Authority during the contract awards and before signing the contract by the contractor proposed by the Internal Tender Boards, reserve the right to increase or decrease the amount of certain tasks or services originally specified in the bill of quantities, without any change in unit price or order terms and conditions. The combination of this amendment shall not exceed 20% of the proposed amount include.

18 Addings

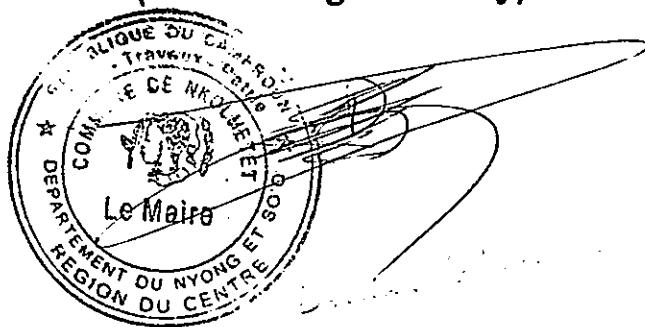
The Mayor of NKOLMETET Council serves right in case of necessity to add quit other useful subsequent modification to the present invitation to tender.

19 Supplementary information

Additional information can be obtained during working hours at the General Secretary of NKOLMETET: 699 36 13 55 / 695 07 02 68.

29 JAN 2026
Done at NKOLMETET on _____

**The Mayor Council
(Contracting Authority)**



Ampliations:

- SD OFFICER / NYONG-ET-SO'O ;
- FEICOM / CENTRE (for information) ;
- ARMP / CENTRE (for insertion in the JDM) ;
- Town Hall of NKOLMETET (for information) ;
- CIPM President (for information) ;